

Conditions Générales de Vente « Les Maisons Marcon »

Article 1 : Application des conditions générales de vente au 1^{er} novembre 2016

Les conditions générales de vente s'appliquent à toutes les prestations vendues sur le site internet www.regismarcon.fr, par téléphone, par mail, par télécopie ou par courrier.

Article 2 : Commande d'une prestation

Toute commande doit s'effectuer au préalable directement sur le site internet www.regismarcon.fr ou par téléphone.

* La réservation d'une prestation « Forfait avec hôtel et restaurant gastronomique ou bistrot » doit s'effectuer par téléphone ou sur notre site internet et doit être confirmée avec versement d'un acompte de 30% du séjour qui sera encaissé. Pour toute réservation de chambre seule, un acompte de 30% de la chambre vous sera demandé. Cet acompte peut être versé soit en nous communiquant votre numéro de carte bancaire avec la date de validité et le cryptogramme, soit en envoyant un chèque bancaire à notre adresse postale. Le solde de la commande sera réglé au moment du départ de l'hôtel.

* La réservation d'une table seule s'effectue sur notre site internet ou par téléphone et doit être confirmée par versement d'un acompte de 50€ par personne. Le solde de la commande sera réglé au moment du départ du restaurant. La réservation d'une table de plus de 6 personnes s'effectue uniquement par téléphone et est soumise aux mêmes conditions d'acompte.

* La réservation d'une table de plus de 10 personnes est liée à un menu choisi à l'avance commun à l'ensemble de la table et au versement d'un acompte de 50€ par personne. Le solde de la commande sera réglé au moment du départ du restaurant. Ces tables ne sont pas possibles le samedi et le dimanche.

Il est possible qu'une réservation pour plus de 10 personnes soit répartie sur plusieurs tables selon notre plan de salle du jour.

Article 3 : Modalités des annulations et des remboursements d'acompte

Notre politique d'annulation est de 7 jours sans frais avant la date d'arrivée. En amont de ces 7 jours, l'acompte sera remboursé par chèque ou en crédit sur carte bancaire. En cas d'annulation tardive ou de non venue, nous conserverons l'acompte versé lors de la réservation. Les cas de forces majeures tels que décès d'un proche ou maladie rentrent en ligne de compte. Dans ces cas majeurs, il vous sera demandé un justificatif officiel.

Article 4 : Achat en ligne sur le site internet www.regismarcon.fr

Tous les achats en ligne sur le site internet sont liés à un paiement par carte bancaire sécurisé avec notre banque le Crédit Agricole de Loire & Haute Loire ou à un paiement par chèque. En ce qui concerne l'achat des forfaits cadeaux en ligne, ils ne peuvent être remboursés quelque soit le cas d'annulation. La validité des bons d'achat ou des forfaits cadeaux est indiquée sur les documents.

Article 6 : Réclamations et litiges

Toute réclamation doit s'effectuer par courrier postal en recommandé avec A.R. et en cas de litige concernant votre prestation, le tribunal de commerce du Puy en Velay est le seul compétent.